

HOLDING FM
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 55 avenue Pierre Laurent
14530 LUC SUR MER
902 692 417 RCS CAEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 NOVEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 75 470,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	75 470,53 euros
En totalité au compte « Autres Réserves »	75 470,53 euros

Qui s'élèvera à 507 451,83 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Franck MERLAUD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL HOLDING FM

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 735 041,13 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 75 470,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL HOLDING FM

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Désignation de l'entreprise		SARL HOLDING FM			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		55 Avenue Pierre Laurent 14530 LUC-SUR-MER						
SIRET		9 0 2 6 9 2 4 1 7 0 0 0 1 4						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12				
				Exercice N clos le				
				3 0 0 6 2 0 2 5				
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028	4 563	030	761	3 803	
	Immobilisations financières* (1)		040	483 864	042		483 864	
	Total I (5)		044	488 427	048	761	487 666	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052		
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
			Autres* (3)	072	13 441	074	13 441	
	Valeurs mobilières de placement		080	100 000	082		100 000	
	Disponibilités		084	133 128	086		133 128	
	Charges constatées d'avance*		092	806	094		806	
	Total II		096	247 375	098		247 375	
Total général (I + II)		110	735 802	112	761	735 041		
PASSIF				Exercice N NET				
				1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			1 000		
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126			100		
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			267 658		
	Report à nouveau		134			164 323		
	Résultat de l'exercice		136			75 471		
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
Total I		142			508 552			
Provisions pour risques et charges		154						
Total II		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			177 399		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			1 741		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 2 505)		172			7 333		
	Comptes courants d'associés		173			331		
	Autres dettes		175			39 685		
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176			226 489			
Total général (I + II + III)		180			735 041			
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	127 171
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	4 563
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SARL HOLDING FM Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	biens	215		214		
			services *	217		218	137 726	
			dont export et livraisons intracommunautaires					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
Autres produits						230	8	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	137 733	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	2 603
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243)					244	327
	Rémunérations du personnel*						250	72 383
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	32 641
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255				254	761	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	1
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	108 716	

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 29 017

Produits financiers (III) 280 53 518 **Charges financières (V)** 294 2 129

Produits exceptionnels (IV) 290

Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 }
 { dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }

Impôt sur les bénéfices* (VII) 306 4 936

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII) 310 75 471

B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2 312 75 471 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	4 936
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330	2 500	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997

Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987		342	
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindecies A)	181	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350

Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641		
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	32 907

Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat : 360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2 370 32 907 372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA